

Document disponible sur le site de l'Observatoire : <http://www.uqo.ca/observer>

LE RÔLE DES ONG QUÉBÉCOISES DANS LES PROJETS  
DE GESTION COMMUNAUTAIRE  
D'APPROVISIONNEMENT D'EAU AU PÉROU

**Carla Gamarra Flores**  
*Sous la direction de Louis Favreau*

**NOTE SUR L'AUTEUR :**

*Carla Gamarra Flores est étudiante de maîtrise en relations internationales à l'Université de Montréal. Ce cahier de recherche a été rédigé dans le cadre d'un stage de fin d'études à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC). Louis Favreau, sociologue et professeur au département de travail social et des sciences sociales et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités de l'Université du Québec en Outaouais.*

**PUBLICATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT DES  
COLLECTIVITÉS (CRDC)**

**SÉRIE : Rapport de recherche, no. 13**

**ISBN : 978-2-89251-331-8**



**AOÛT 2007**

## TABLE DE MATIÈRES

---

### ACRONYMES

### INTRODUCTION

<b>1. PROBLÉMATIQUE ET CADRE THÉORIQUE</b>	4
1.1. Cadre général	4
<b>2. L'EAU, LES ONG ET LA GESTION COMMUNAUTAIRE</b>	6
2.1. Les ONG	7
2.2. La gestion communautaire de l'eau	8
2.2.1. Aspects-clés de la gestion communautaire de l'eau	9
<b>3. LE PÉROU, LES ONG QUÉBÉCOISES ET LA GESTION COMMUNAUTAIRE DE L'EAU</b>	10
3.1. Le Pérou	10
3.2. Les ONG québécoises au Pérou	12
3.2.1. L'ONG Développement et paix	12
3.2.2. L'ONG Club 2/3	13
3.2.3. La coalition Eau secours	14
3.3. La gestion communautaire de l'eau au Pérou	14
3.3.1. Généralités	14
3.3.2. Initiatives	15
3.3.3. Problèmes et défis	16
<b>4. LES ONG QUÉBÉCOISES ET LA GESTION COMMUNAUTAIRE DE L'EAU AU PÉROU - LES EXPÉRIENCES</b>	17
4.1. L'expérience de l'ONG « Les ailes de l'espérance »	17
4.1.1. Généralités	17
4.1.2. L'approche	18
4.1.3. La procédure	19
4.1.4. Effets et impacts des projets	23
4.1.5. Principaux problèmes et défis	24

### CONCLUSION

### BIBLIOGRAPHIE

## ACRONYMES

---

ACDI : Agence Canadienne de développement international.  
APDES : Asociación de Promoción y Desarrollo Social.  
BID : Banque interaméricaine de développement.  
BM : Banque Mondiale.  
CESAL : Centro de Estudios y Solidaridad con América Latina.  
COSUDE : Coopération Suisse pour le développement.  
COVAAP : Comité Vecinal de Administración de Agua potable.  
DNS : Dirección Nacional de Saneamiento.  
EMAPA : Empresa Municipal de Agua potable y Alcantarillado.  
EPS : Entidades Prestadoras de Servicios de Saneamiento.  
EUMC : Entraide universitaire mondiale du Canada.  
FMI : Fonds monétaire international.  
FONCODES : Fondo Nacional de Compensación y Desarrollo social.  
GCS : Gestión compartida de los servicios.  
INEI : Instituto Nacional de Estadística e Informática.  
JASS : Junta Administradora de Servicios de Saneamiento.  
LAE : Les ailes de l'espérance.  
OI : Organisations internationales.  
OMC : Organisation mondiale du commerce.  
ONG : Organisation non gouvernementale.  
ONU : Organisation des Nations unies.  
PAS : Programme d'ajustement structurel.  
PED : Pays en développement.  
PRONASAR : Programa Nacional de Agua y Saneamiento Rural.  
SEDAPAL : Servicio de Agua potable y Alcantarillado de Lima.  
SUM-Canada : Servicio Universitario Mundial del Canadá.  
SENAMHI : Servicio Nacional de Meteorología e Hidrografía.  
SUNASS : Superintendencia Nacional de Servicios de Saneamiento.  
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.  
VMCS : Vice-Ministerio de Construcción y Saneamiento.

## INTRODUCTION

---

En cette période de mondialisation néolibérale, différents aspects comme les habitudes de consommation, le changement climatique, le Programme d'ajustement structurel (PAS), la croissance urbaine chaotique et les nouveaux rapports de pouvoir, se conjuguent pour créer un mélange explosif qui engendre l'actuelle problématique de l'eau dont souffre le monde entier. De fait, il s'agit ici d'une autre manifestation de la mondialisation qui ravage le quotidien et redéfinit inlassablement la notion de local et de global.

Parmi les organismes qui font face à la complexité du problème, ce sont les organisations non gouvernementales (ONG) qui démontrent la meilleure capacité et volonté d'agir. Partie intégrante de ce mouvement, les ONG québécoises s'inscrivent comme des organisations ayant adopté une approche assez particulière en ce qui a trait à la visée de l'amélioration des conditions en eau des populations du Sud. Le Pérou, pays en développement de l'Amérique latine confronté à une crise grave d'approvisionnement d'eau, est récipiendaire de la collaboration des ONG québécoises qui tentent d'appuyer des actions locales leur permettant de pallier à cette carence, comme c'est le cas de la gestion communautaire.

Ce travail ne prétend pas mettre à jour toute la problématique de la gestion communautaire péruvienne de l'eau, mais tentera plutôt de s'arrêter sur le rôle des ONG québécoises dans les projets de gestion communautaire d'approvisionnement d'eau au Pérou, pour démontrer ensuite l'impact positif qu'elles apportent dans la vie des milliers de Péruviens pauvres. Il faudrait mentionner que l'étude de cas de la présente recherche est basée sur l'expérience de l'ONG, Les ailes de l'espérance, puisqu'elle s'est révélée comme la seule ONG québécoise réalisant du travail sur le terrain (au Pérou) et qui prône la gestion communautaire de l'eau comme un instrument vital pour surmonter la carence de cette ressource.

Notre cueillette des données a été réalisée en utilisant diverses sources comme l'Internet (web, courriel, journaux et revues électroniques), la consultation de bibliographie pertinente, des entrevues et des entretiens avec les chercheurs à la CRDC. Il faut prendre en compte qu'au cours de cette recherche, on a expérimenté quelques limitations comme l'éloignement géographique du pays (objet de notre travail) qui a restreint l'accès aux sources principales et aux témoignages plus précis ; et la rareté des travaux spécialisés liés au thème principal de notre étude.

# 1. PROBLÉMATIQUE ET CADRE THÉORIQUE

---

## 1.1. CADRE GÉNÉRAL

### **Une carence physique**

Dans notre belle planète bleue, l'eau douce ne représente qu'une petite fraction des eaux dont elle dispose. L'eau recouvre 70 % de la planète, dont 97,5 % est de l'eau salée; on compte donc seulement 2,5 % d'eau douce. Cependant aujourd'hui, de ce 2,5 %, seulement 1 % est accessible à la consommation humaine<sup>1</sup>. Vu que sans l'eau la vie est impossible, la crise de cette ressource représente un danger imminent pour la qualité de vie de tous les êtres humains de la planète qui sont piégés entre la rareté de l'eau et sa pollution. Actuellement, 26 % de la population mondiale souffre déjà de stress hydrique, population dont les trois quarts habitent dans des pays en voie de développement (PED) et l'on estime qu'en 2025 plus de 4 milliards de personnes souffriront de manque d'eau. Cette carence va accentuer et engendrer divers maux comme : l'accentuation de la pauvreté, le retard du développement, des maladies, des crises alimentaires, des crises économiques et des morts<sup>2</sup>.

Au Sud, 80 % des maladies naissent de l'eau contaminée. Cependant, l'on constate que les peuples du Nord sont aussi affectés par la problématique de l'eau. Cela implique que le problème s'est étendu à l'échelle mondiale. Il faut considérer que même si l'eau est renouvelable par l'action du cycle hydrique, cette quantité demeure presque stable, alors que les besoins en eau de l'humanité se multiplient. Cela signifie que l'on ne peut plus compter sur la possibilité d'exploiter le peu de réserves d'eau qui reste sur la Terre, parce qu'elles ne sont pas assez grandes pour couvrir la demande, de même qu'on ne peut compter sur la possibilité de surexploiter les réserves existantes qui ont atteint leurs limites<sup>3</sup>.

### **L'international**

Face à la complexité de la question de l'eau, la communauté internationale réagit. Ainsi, dès 1977, l'ONU lance des nombreuses initiatives qui avaient par objectif de donner accès à l'eau potable aux êtres humains<sup>4</sup>. C'est en juin 1992, pendant la Conférence de Rio de Janeiro, que le concept de développement durable est adopté par la communauté internationale et l'eau y représente un des principaux piliers. Il faut remarquer que c'est au cours de cette Conférence qu'est lancé l'Agenda 21, dont son fameux chapitre 18 intitulé « Protection des ressources en eau douce et de leur qualité » se

---

<sup>1</sup> BROOKS, David. *L'eau – gérer localement*. Dossiers du CRDI. Site électronique du CRDI. [http://www.idrc.ca/fr/ev-34502-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-34502-201-1-DO_TOPIC.html) (page consultée le 5 mai 2006).

<sup>2</sup> BARLOW, Maude et Tony CLARKE. *L'or bleu*. Éditions du Boréal. 2002. 390 p.

<sup>3</sup> BROOKS, David. *Op.cit.*

<sup>4</sup> Site officiel de l'UNESCO. *Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau*. [http://www.unesco.org/water/wwap/targets/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/targets/index_fr.shtml) (page consultée le 4 juillet 2006).

réfère à l'accès responsable à l'eau potable pour tous, à la coopération entre États et au renforcement de la gestion communautaire ainsi que du rôle de la femme<sup>5</sup>.

À partir de ce moment, de nombreux événements traitant de la problématique de l'eau ont eu lieu dans le monde entier. Il faut remarquer qu'au Sommet de Johannesburg (2002) s'est réaffirmé la volonté de réduire, d'ici l'année 2015, de moitié le pourcentage des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ainsi que celles qui n'ont pas accès aux services d'assainissement<sup>6</sup>. Dernièrement, lors du IV<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau tenu au Mexique en mars 2006, la communauté internationale a réaffirmé sa position sur l'importance de la gestion communautaire de l'eau et surtout sur le rôle des femmes comme un des principaux agents de changement dans la gestion de l'eau potable<sup>7</sup>.

On note de nombreuses initiatives entreprises par les OI et quelques pays du Nord pour essayer de trouver une solution à la problématique de l'eau, cependant celles-ci n'ont pas toutes eu un impact significatif. Pourquoi cette situation ? Après la décolonisation, la coopération internationale a été fortement marquée par les intérêts des pays donateurs (la plupart des pays ex-colonisateurs) lesquels, à un certain moment, ont fait coïncider leurs intérêts avec ceux du monde des affaires et des OI comme la BM, le FMI et l'OMC. Une des conséquences qui en résulte est le Programme d'ajustement structurel<sup>8</sup> (PAS) pour les PED qui prône la privatisation des services d'eau potable.

Il appert donc, que la gouvernance de l'eau appartiendrait au grand cercle de pouvoir international appuyé par les pays du Nord; les OI comme la BM, le FMI et l'OMC et les entreprises multinationales. Bien que ce cercle de pouvoir considère l'eau comme une simple marchandise, il faut souligner que le droit international et quelques OI encore neutres reconnaissent le droit à l'eau. Le Conseil économique et social des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels établit le droit à l'eau comme un droit humain fondamental intrinsèque au droit à l'alimentation et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère que le droit à l'eau interdit toute forme d'exclusion reliée à la capacité de payer un service nécessaire. Malgré cette reconnaissance et le fait que l'avancement du droit international permet actuellement de régler des nombreux conflits relatifs à la question de l'eau, force est de constater, que par rapport aux injustices de l'eau, cet élément du droit n'est pas encore assez développé<sup>9</sup>.

## **Une répartition inégale**

---

<sup>5</sup> Site officiel de l'ONU. *Action 21-chapitre 18*. UN Department of Economic and Social Affairs-Division for sustainable development. [www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm) (page consultée le 7 juillet 2006).

<sup>6</sup> PETRELLA, Ricardo. *Le manifeste de l'eau*. Éditions Labor. 1998. 150 p.

<sup>7</sup> Site officiel de l'UNESCO. *22 Mars - Journée mondiale de l'eau 2006*. [http://www.unesco.org/water/water\\_celebrations/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/water_celebrations/index_fr.shtml) (page consultée le 15 septembre 2006).

<sup>8</sup> Stratégie néo-libérale adoptée par la BM pendant 20 ans et dirigée vers les PED comme une condition pour délivrer les prêts. Le PAS visait entre autres mesures, à réduire la dette externe, à consolider l'économie et à établir une « bonne gouvernance » par le biais de la privatisation.

<sup>9</sup> PETRELLA, Ricardo. *Op.cit.*

Selon des études de l'ONU, il est prouvé qu'il y a encore de l'eau pour tous. Le vrai problème, selon cette Organisation, serait d'atteindre une répartition égalitaire pour tous les êtres humains. Nous sommes à des lieues de cela, puisque la gouvernance et les jeux de pouvoir concernant cette question sont loin d'être justes<sup>10</sup>. On parle d'avoir un accès de base à l'eau, lequel est défini par Petrella comme « *la quantité/qualité d'eau dont une personne a besoin pour vivre à titre individuel (et familial). De même, s'applique pour la quantité/qualité nécessaire et indispensable pour satisfaire les besoins collectifs de toute communauté humaine et assurer le bien-être économique et social de base à l'ensemble de ses membres* ». Il faut ajouter que l'eau à distribuer doit être potable, i.e. répondre à des normes qui garantissent l'absence de tout élément toxique ou pathogène, et autant que possible agréable à boire<sup>11</sup>.

On constate, qu'à travers l'histoire de l'humanité, la répartition de l'eau a toujours été inégalitaire. Bien sûr, ce sont les moins nantis du monde qui sont les plus accablés par cette injustice et qui souffrent de la rareté et de la pollution de l'eau. À l'égard de cette iniquité et en l'absence de règles mondiales, les mauvaises pratiques de gestion des ressources en eau sont courantes et se caractérisent par l'absence d'intégration des approches sectorielles et l'inertie et/ou l'incapacité financière des grandes administrations publiques face aux avancées des entreprises privées. Malheureusement, au Sud ce problème est plus tangible du fait que la bonne gouvernance n'est pas consolidée et que la prise de décisions concernant l'eau serait le résultat de considérations économiques et politiques, à court terme, d'une élite au pouvoir qui néglige la vision à long terme. Cette dernière étant indispensable à la mise en œuvre des pratiques du développement durable<sup>12</sup>.

Face à cette situation, on pense qu'on devrait encourager un usage plus rationnel de l'eau et réaliser que la gouvernance actuelle de cette ressource est entre les mains des grands cercles de pouvoir internationaux. La crise mondiale de l'eau est une autre manifestation de cette mondialisation économique ruineuse, elle illustre les limites d'un modèle strictement basé sur l'économique. Heureusement, la montée indéniable d'une société civile internationale consciente des enjeux planétaires est en train de devenir un contrepoids d'une mondialisation cruellement économique qui tente convertir l'eau en marchandise.

## 2. L'EAU, LES ONG ET LA GESTION COMMUNAUTAIRE

---

Dans la première partie du présent travail, on a pu constater que la problématique de l'eau, en abordant les aspects de la dégradation et de la mauvaise gestion, constitue une atteinte pour tous les êtres humains. Une avenue importante pour en arriver à une résolution de la question résiderait dans la

---

<sup>10</sup> Site officiel de l'UNESCO. *L'eau : une responsabilité partagée. Deuxième rapport mondial*. UN-Water WWAP 2006. [http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr2/table\\_contents\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr2/table_contents_fr.shtml) (page consultée le 19 juillet 2006).

<sup>11</sup> PETRELLA, Ricardo. *Op.cit.*

<sup>12</sup> Site officiel de l'UNESCO. *L'eau : une responsabilité partagée. Op.cit.*

création d'initiatives locales comme la gestion communautaire, appuyée par des organisations non étatiques, telles les ONG. Voyons ici pourquoi.

## **2.1. LES ONG**

Comme plusieurs auteurs l'ont bien expliqué, les ONG font partie du mouvement qui remet en cause le rôle de l'État et défendent les initiatives de développement local. Actuellement les ONG ont acquis une certaine importance et de l'influence sur la scène internationale, surtout les ONG qui appartiennent aux pays développés. Cette influence serait le produit de diverses raisons comme : l'expertise, l'objectivité, les réseaux de contacts, l'information, l'excellente organisation, l'efficacité dans l'établissement des moyens de pression, la capacité de conformer des *lobbying*, les ressources, etc. Cependant, l'élément le plus important est que les habitants locaux puissent percevoir les ONG comme étant un lien entre leur nouveau contexte local et le contexte global qui lui, est éloigné. Devenues l'engrenage entre l'économique et le social, entre l'État et la société civile, entre le Nord et le Sud, les ONG sont plus proches des gens<sup>13</sup>.

La plupart du temps, les ONG agissent comme catalyseur entre la communauté et le gouvernement, soit le local ou le central. En général, le rôle principal des ONG est d'établir des relations horizontales, de rapprocher les communautés et les institutions, de créer un consensus et de renforcer le rôle de chacun des acteurs dans le procès. C'est grâce au rôle de catalyseur des ONG entre la communauté et les autres acteurs que les différents organismes internationaux ont réalisé l'importance de la gestion communautaire<sup>14</sup>. Cependant, il faut bien prendre en compte que dans le monde des ONG, il existe un grand éventail de tendances, de points de vue et de savoir-faire qui parfois s'interposent radicalement.

L'expérience et les résultats de nombreuses recherches et projets d'OI ont démontré, que les ONG seraient les vrais acteurs non-étatiques et celles qui obtiendraient les meilleurs résultats dans la mise en marche de projets de développement, dont l'approvisionnement d'eau potable. Prônant la cause de l'eau, elles ont démontré que la gestion communautaire est essentielle à l'exploitation durable de cette précieuse ressource<sup>15</sup>. Bien que la plupart des ONG défendent la gestion publique de l'eau, elles sont bien conscientes que la plupart des États du Sud ne peuvent pas couvrir la demande de ce service de base pour toute la population. C'est la raison pour laquelle, elles appuient les pratiques locales qui aideraient à mieux gérer la demande d'eau, comme c'est le cas de la gestion communautaire. L'expérience sur le terrain et les nombreuses recherches des ONG du Nord ont démontré que la gestion communautaire donne aux habitants l'accès à la prise en charge de décisions qui influent sur leur vie. Elle encouragerait la prise de conscience, l'intégration du savoir traditionnel aux avancées scientifiques et le renforcement de l'organisation politique des habitants. Dans le contexte de l'eau,

---

<sup>13</sup> KARNS P. Margaret et Karen A. MINGST. *International organizations*. Lynne Rienner publishers.2004.602

<sup>14</sup> BASTIDAS, Sandra et Mariela GARCÍA. La gestión comunitaria en proyectos de abastecimiento de agua y saneamiento como base de sostenibilidad y de construcción de tejido social. CINARA-Universidad del Valle. 11

<sup>15</sup> BROOKS, David. *Op. cit.*



ces faits permettraient que la pénurie et la dégradation de cette ressource puissent se transformer en approvisionnements durables qui réduiraient la demande en eau et soulageraient la pauvreté<sup>16</sup>.

## **2.2. LA GESTION COMMUNAUTAIRE DE L'EAU**

La gestion communautaire s'érige quand une communauté reléguée décide de s'organiser pour gérer ses besoins ou pour s'autogérer de façon à réduire les conditions de précarité et prendre en main son propre destin<sup>17</sup>. La gestion communautaire de l'eau est un volet social qui s'est développé avec les populations les moins favorisées, surtout celles de la zone rurale, qui se voient forcées de s'unifier pour devenir plus fortes et pour lutter contre la précarité et/ou l'exclusion sociale. La gestion communautaire implique une action volontaire et locale où, la plupart du temps, les actions sont une conséquence des intérêts du groupe avec des objectifs bien précis à moyen/long terme. Elle ne se renferme pas. Tout au contraire, elle s'implique avec d'autres acteurs et avec d'autres priorités<sup>18</sup>.

Quoique les recherches des ONG aient démontré que la gestion communautaire est un outil d'importance vitale pour le développement d'une communauté et pour la satisfaction des besoins en eau, il faut réaliser que la gestion communautaire n'est pas facile à atteindre, puisqu'elle est pleine de connotations culturelles enracinées et demande des grands changements sociaux<sup>19</sup>. Il faut comprendre que la gestion communautaire a ses racines dans certaines conditions structurelles propres à chaque communauté, qualifiées de « tissu social ». Celui-ci serait l'ensemble historique d'actions organisées de ses membres en interrelation permanente avec leur environnement. Il serait basé sur des normes sociales de coopération et des valeurs communes comme la confiance, la solidarité et la réciprocité. Cela nous amène à un résultat de liens très forts de coopération, base primordiale de la gestion communautaire<sup>20</sup>. Dans le cas d'un projet d'approvisionnement d'eau, il est très important de comprendre initialement la structure du tissu social, afin de savoir comment se construit le comportement participatif de la communauté, le fonctionnement des relations sociales, les valeurs et les rapports de pouvoir. Si on tient compte du tissu social d'une communauté, on réalise que chaque expérience est différente<sup>21</sup>.

La gestion communautaire de l'eau implique de nombreux avantages pour la communauté, dont voici les principaux<sup>22</sup> :

- revalorisation de la communauté;
- identification des dirigeants;
- fortification des capacités techniques;

---

<sup>16</sup> BROOKS, David. *Op.cit.*

<sup>17</sup> BASTIDAS, Sandra et Mariela GARCÍA. *Op.cit.*

<sup>18</sup> MILLER, Duncan. La participation de la population aux systèmes d'approvisionnement d'eau en milieu rural. Centre de développement de l'OCDE. 1980. 175 pg.

<sup>19</sup> BROOKS, David. *Op.cit.*

<sup>20</sup> BASTIDAS, Sandra et Mariela GARCÍA. *Op.cit.*

<sup>21</sup> Publication du PAS. *Tecnologías alternativas para la provisión de servicios de agua y saneamiento en pequeñas localidades*. Memoria del Simposio Internacional. Décembre 2004. 57 p.

<sup>22</sup> CONZA, Alejandro. *Gestión compartida de los servicios (GCS) de agua y alcantarillado en Lima*. Agua n° 21. Mars 2006. 46 p.

- fortification des capacités de gestion;
- coordination avec d'autres organisations sociales, publiques, locales ;
- possibilité de s'articuler au réseau formel de la ville.

Étant donné que la gestion communautaire de l'eau est une initiative de développement nettement locale, elle va s'insérer dans le modèle de « bas vers le haut »<sup>23</sup> :

**Tableau 1** : Comparaison du modèle d'« haut vers le bas » et du modèle de « bas vers le haut » dans le contexte de l'approvisionnement d'eau.

Aspects	« Haut vers le bas »	« Bas vers le haut »
Définition	Initiative de l'État ou de l'ONG qui propose l'installation du service d'eau dans la communauté.	Initiative de la communauté, qui demande le service et assume des responsabilités pour l'avoir.
Durabilité	Faible : - Services collectifs (fontaines publiques) qui n'encouragent pas le sens d'appropriation. - Subvention complète du projet, action qui fait que la communauté assume le projet comme une donation. - Priorité à la construction d'infrastructure. - Pas de formation qualifiée. - Nulle participation des municipalités. - Pas de promotion pour le secteur privé (les ONG incluses)	Forte : - Connexion domiciliaire, action qui permet le sens d'appropriation. - Cofinancement : communautés, donateurs, municipalités. - L' <i>empowerment</i> des communautés est le principal. - Incite l'éducation sanitaire ou aspects liés. - Les municipalités sont les <i>leaders</i> de la concertation locale. - Promotion de la participation du secteur privé, surtout des ONG.
Exemples	FONCODES, quelques ONG au Pérou.	Projets de CARE et des autres ONG au Pérou.

Source : Basé sur Calderón, 2004.

### 2.2.1. Aspects-clés de la gestion communautaire de l'eau<sup>24</sup> :

Dans cette partie du travail, on présente les aspects principaux dont un projet de gestion communautaire d'approvisionnement d'eau doit tenir compte pour atteindre le succès :

- Le sens d'appropriation* : un projet d'approvisionnement d'eau pourrait être durable seulement si la communauté sent que le système contribue à améliorer leurs conditions d'approvisionnement d'eau, qu'elle peut l'opérer et qu'elle a participé à sa mise en marche<sup>25</sup>.
- Le tissu social* : un projet d'approvisionnement d'eau affecte le tissu social de la communauté qui cherche sa propre façon de se familiariser à la technique, d'organiser le travail

<sup>23</sup> En adoptant ce modèle, la communauté est plus disposée à l'appropriation, à l'opération et au maintien du système d'eau; à exercer un contrôle de la JASS; à prendre soin des installations dans les maisons; veiller à l'éducation sanitaire; à la modification graduelle des mœurs et au paiement du service.

<sup>24</sup> GÓMEZ, Cecilia et collab. *La gestión comunitaria como una alternativa en la prestación de servicios de abastecimiento de agua y saneamiento*. CINARA-Universidad del Valle. 12 p.

<sup>25</sup> BASTIDAS, Sandra et Mariela GARCÍA. *Op.cit.*

communautaire et d'établir des relations avec les autres institutions dans ce contexte spécifique<sup>26</sup>.

- c) *La participation de la population locale dans toutes les phases du projet d'approvisionnement d'eau*<sup>27</sup> : la participation de la population appartenant à la communauté au cycle complet du projet est indispensable pour la réussite d'un projet durable d'eau. Ces activités impliquent : des actions d'information, l'éducation, la consultation, le consensus, la fiscalisation, la prise de décisions et la gestion dans toutes les phases du projet.
- d) *La légitimité de l'organisation* : il est important que la communauté puisse compter sur une organisation communautaire formelle (une JASS ou un Comité d'eau), face aux exigences du gouvernement et parce que cette entité juridique permettra d'agir formellement en tant que représentant de la communauté, de produire les documents pour l'accès aux ressources de l'État ou d'autres organisations, de formaliser les ententes et de renforcer la négociation avec les autres acteurs<sup>28</sup>.
- e) *Le paiement du service* : il faut promouvoir l'idée de paiement pour le service de l'eau, afin que les gens comprennent que, bien qu'ils aient le droit à l'eau potable, cette ressource doit être appréciée et le service doit être payé.
- f) *La promotion de l'égalité des sexes* : la communauté doit promouvoir une égalité des sexes dans l'équipe du projet d'eau, étant donné qu'il est démontré que la femme joue un rôle vital dans la réussite d'un projet d'approvisionnement d'eau.
- g) *Gestion intégrale de l'eau* : cette approche permet à la communauté de percevoir l'eau comme un bien social, économique, vulnérable et fini. La communauté perçoit le service d'approvisionnement d'eau, mais elle doit aussi porter attention à la source, le bassin et l'impact de l'usage sur l'environnement. Cette approche permet aussi l'interaction d'autres acteurs qui partagent cette même ressource.

### **3. LE PÉROU, LES ONG QUÉBÉCOISES ET LA GESTION COMMUNAUTAIRE DE L'EAU**

---

#### **3.1. LE PÉROU**

Le Pérou, PED de l'Amérique du Sud, est situé dans la partie centrale occidentale de ce continent. Il possède un territoire de 1 285 216 km<sup>2</sup> et compte 27 219 264 millions d'habitants. 72,2 % de ces

---

<sup>26</sup> *Idem.*

<sup>27</sup> GÓMEZ, Cecilia. *La participación como fundamento de la gestión comunitaria de servicios públicos*. CINARA-Universidad del Valle. 10 p.

<sup>28</sup> VARGAS, Silena. *Estudio de caso de l'AMAC del municipio de Dosquebradas, Risaralda, Colombia*. CINARA-Universidad del Valle. Novembre 2001. 18 p.

habitants occupent le milieu urbain, 27,8 % le milieu rural. Le Pérou est divisé politiquement en 24 départements, lesquels, avec le nouveau procès de régionalisation initié en 2003, sont devenus des régions qui abritent 194 provinces et 1 821 districts. De plus, ces districts se subdivisent en *centros poblados*<sup>29</sup> urbains et ruraux<sup>30</sup>.

Selon une étude de l'UNESCO, le Pérou est l'un des 17 pays jouissant de la plus grande quantité d'eau disponible dans le monde. Cette grande richesse provient des 3 bassins principaux : de l'océan Pacifique, du lac Titicaca et de l'océan Atlantique qui comptent avec une masse hydrique annuelle de 2 043 548 m<sup>3</sup> et un caudal de 65 000 m<sup>3</sup>/s. Néanmoins, il y a une répartition géographique de l'eau très inégalitaire<sup>31</sup>. En plus du climat, la géographie très accidentée et diversifiée font en sorte que l'eau soit peu abondante et/ou discontinue. À la campagne, la population doit faire face aux conditions mentionnées, tandis qu'à la ville, le problème de l'eau s'aggrave par la contamination causée par les industries, l'urbanisation désorganisée et l'activité domestique<sup>32</sup>.

Il faut dire que le Pérou n'est pas exempté de la dégradation environnementale dont souffre le monde entier. Le Bilan hydrique superficiel multi annuel du Pérou, élaboré par le SENAMHI en 2005, montre que le bassin du Pacifique a un déficit hydrique généralisé et que la sécheresse est de plus en plus présente. Quoique ces données ne soient pas si alarmantes, celles-ci ajoutées aux autres phénomènes comme la déforestation, la déglaciation<sup>33</sup>, le changement climatique et le phénomène de « El Niño » contribueraient à baisser radicalement le niveau et la disponibilité des eaux des bassins péruviens, ainsi qu'à l'altération du cycle de l'eau et l'apparition d'événements extrêmes comme les inondations et la sécheresse.

La provision d'eau au Pérou s'est améliorée ces dernières années, mais tout indique que les efforts déployés récemment ne sont pas assez considérables pour corriger la situation. La provision déjà existante ne peut pas être comptabilisée puisqu'elle n'est pas entièrement utilisable (juste 12 % des systèmes sont en bon état)<sup>34</sup>.

---

<sup>29</sup> L'INEI considère comme *Centro poblado* rural à l'ensemble de populations avec moins de 100 maisons, toutes réunies ou dispersées. Par contre, le MVCS considère un *centro poblado* l'ensemble de populations avec un maximum de 2000 habitants. Cette différence des concepts ne permet pas d'avoir de l'information précise sur la population rurale.

<sup>30</sup> BODERO, María Elena. *Los servicios de saneamiento del Perú*. ACIDI-Sum Canada. 2003. 29 p.

<sup>31</sup> ORDÓÑEZ, Juan Julio et Héctor VERA. *La crisis del agua*. Mars 2006. Agua n° 21. 46 p.

<sup>32</sup> Bureau régional panaméricain de l'OMS. *Dossier - Section Pérou*. [www.cepis.ops-oms.org/eswww/eva2000/peru/informe/inf-00.htm](http://www.cepis.ops-oms.org/eswww/eva2000/peru/informe/inf-00.htm) (page consultée le 3 avril 2006).

<sup>33</sup> L'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le SENAMHI indiquent qu'en 15 ou 20 ans, la contribution en eau des glaciers péruviens sera sérieusement affaiblie. Il faut ajouter que les glaciers péruviens expérimentent déjà une réduction moyenne de 22 %.

<sup>34</sup> CALDERÓN, Julio. *Op.cit.*

### 3.2. LES ONG QUÉBÉCOISES AU PÉROU

On dénombre une cinquantaine d'ONG québécoises qui œuvrent dans le domaine du développement depuis 30 ans dans presque tous les pays du Sud<sup>35</sup>. Il y a longtemps que le Pérou bénéficie de l'aide de la coopération internationale de plusieurs pays du Nord, dont le Canada<sup>36</sup>. La plupart de ces ONG – parmi celles-ci, les québécoises – sont des entités exécutrices et promotrices de programmes et projets régis sous une politique de participation multisectorielle et favorable au modèle de « bas vers le haut ». Cela veut dire que ces ONG cherchent la participation de plusieurs acteurs comme les organisations étatiques, les municipalités, la coopération internationale et la population<sup>37</sup>.

Dans le domaine de l'eau, l'agissement des ONG québécoises est remarquable puisqu'elles sont actives sur presque tous les fronts possibles : elles attaquent la problématique de l'eau sur le plan international, régional et local sous l'aspect politique, économique et social. Ces ONG ont une singulière particularité, puisqu'elles ne se contentent pas uniquement de la mise en marche des projets de développement ponctuels au Sud, elles cherchent par surcroît à mobiliser et à engager le public québécois dans les divers enjeux internationaux, de façon à poursuivre l'objectif d'une vraie solidarité Nord-Sud. Parmi les exemples d'ONG québécoises qui œuvrent dans le domaine de l'eau, on peut citer : Développement & paix, le Club 2/3 et le collectif Eau secours ! Voyons ici un aperçu des activités d'éducation et d'action des ONG mentionnées :

#### 3.2.1. L'ONG Développement & paix (D&P)<sup>38</sup> :

D&P est l'organisme officiel de développement international de l'Église catholique au Canada et ses objectifs consistent « à appuyer les actions des peuples du Sud pour qu'ils puissent prendre leur destin en main et à sensibiliser les Canadiens et Canadiennes sur les questions liées au déséquilibre nord-sud »<sup>39</sup>.

Au sujet de la problématique de l'eau, D&P a commencé une campagne dès l'automne 2003 nommée « L'eau : la vie avant le profit », laquelle s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui. Cette campagne cherche à informer, éduquer, conscientiser et sensibiliser le public québécois aux différents enjeux internationaux et locaux de cette ressource vitale.

La campagne de l'année 2003, avec la signature de l'entente de la Déclaration sur l'eau, visait l'aspect de l'accès égalitaire à l'eau potable pour tous les êtres de la planète ; ainsi elle prônait un contrôle démocratique de l'eau par le biais de la gestion publique (ou des coopératives), sa reconnaissance comme un bien commun de l'humanité et un droit fondamental et surtout la non-

---

<sup>35</sup> FAVREAU, Louis. *Économie sociale, coopération internationale et développement des sociétés du Sud*. CRDC. Octobre 2000. 35 p.

<sup>36</sup> La coopération internationale canadienne dans le volet des services d'assainissement au Pérou conduite par l'ACDI, est, dès 1982, coordonnée par l'EUMC (connue au Pérou sous le nom de SUM-Canada).

<sup>37</sup> CALDERÓN, Julio. *Op.cit.*

<sup>38</sup> Site web de l'ONG Développement et Paix. [www.devvp.org](http://www.devvp.org) (page consultée le 18 octobre 2006).

<sup>39</sup> *Idem*. Pour de plus amples renseignements consultez le site web de Développement et Paix : [www.devvp.org](http://www.devvp.org) et/ou VAN KEMENADE, Solange et Louis FAVREAU. *Coopération Nord/Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Développement et paix (1967-1999)*. CRDC. 2000. 65 p.

privatisation de l'eau. La campagne de 2004 s'amorce encore sur la non-privatisation de l'eau mais aussi sur le renforcement du rôle de la femme. Cette campagne met l'emphase sur la demande que D&P propose au gouvernement du Canada pour qu'il cesse d'appuyer les initiatives de la BM, FMI et l'OMC, par rapport à la privatisation des services d'eau des pays du Sud. Pendant la campagne 2005-2006, D&P revient à la charge pour demander au gouvernement canadien d'assurer l'accès à l'eau potable, tant au niveau national qu'international.

Toutes les campagnes que D&P entreprend, essaient de mobiliser une plus grande quantité de gens au Québec et dans le monde, puisqu'elle soutient qu'avec l'union, on peut influencer les grandes sphères internationales afin qu'elles reconnaissent l'eau comme étant un droit humain plutôt qu'une simple marchandise.

### 3.2.2. Le Club 2/3<sup>40</sup>

Le Club 2/3 est une société qui s'est affiliée à l'ONG Oxfam-Québec depuis juin 2000. Grâce à son expertise et son expérience acquises au cours de 30 ans de travail auprès des jeunes, le CLUB 2/3 devient alors le « bras jeunesse » d'Oxfam-Québec. Le Club 2/3 a comme mission : *« Éveiller la conscience de l'interdépendance des peuples chez les jeunes d'ici et d'ailleurs, les inciter à vivre la justice, l'équité et la solidarité en citoyens du monde respectueux des richesses de leur diversité culturelle et réaliser avec eux et leur communauté des programmes de coopération correspondant à leurs besoins réciproques et s'inscrivant dans une perspective de développement durable*<sup>41</sup> ».

En suivant cet énoncé, le Club 2/3 développe de nombreuses activités consacrées à informer, sensibiliser et engager dans l'action les jeunes Québécois afin qu'ils participent activement à la construction d'une justice mondiale et qu'ils assimilent le fait que les actions locales ont des répercussions globales<sup>42</sup>. Ces activités englobent des différentes thématiques comme l'accès à l'eau potable, le commerce équitable, la diffusion de l'information, l'éducation, la santé, le développement du *leadership*, le mouvement de coopératives et le renforcement de l'amour-propre, etc. Il faudrait dire que toutes ces actions visent à renforcer le rôle de la femme (surtout des jeunes filles), à encourager le respect de l'environnement et le développement durable.

Au Pérou, le Club 2/3 a développé 6 projets de développement, dont le projet d'approvisionnement d'eau « Eau potable pour tous dans la Sierra péruvienne ». Ce projet a comme partenaire une autre ONG appelée « Les ailes de l'espérance » et prévoit la construction des systèmes d'adduction d'eau ainsi que la formation ou le renforcement de la gestion communautaire de l'eau. L'apport du Club 2/3 est d'environ 218 000 \$, montant que les écoles

---

<sup>40</sup> Site web de l'ONG Club 2/3. [www.2tiers.org](http://www.2tiers.org) (page consultée le 23 octobre 2006).

<sup>41</sup> Site web de l'ONG Oxfam-Québec. *Oxfam-Québec et le Club 2/3*.

[http://www.oxfam.qc.ca/html/programmes\\_quebec/club.asp](http://www.oxfam.qc.ca/html/programmes_quebec/club.asp) (page consultée le 23 octobre 2006)

<sup>42</sup> On peut nommer parmi ces activités : le colloque des jeunes leaders, la Solidarité en herbe, la Marche 2/3, des projets outre-mer, des Conférences dans les écoles secondaires, la publication du magazine « Courrier Sud », etc.

québécoises doivent recueillir. Dans le cas des projets d'approvisionnement d'eau, le Club 2/3 tente de sensibiliser et d'engager les jeunes Québécois et Canadiens dans les divers et complexes enjeux globaux-locaux de l'eau.

### 3.2.3. La coalition « Eau secours ! »<sup>43</sup>

La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau « Eau secours ! » se classifie comme un groupe d'intérêt public qui lutte pour une politique écosystémique, globale et intégrée de la gestion de l'eau au Québec. Le but principal de cette coalition se situe au niveau politique, pour ainsi contribuer à une politique globale et intégrée de l'eau qui soit soumise aux citoyens canadiens et qui devienne une Loi avec des réglementations et des outils de contrôle. En protégeant les ressources d'eau québécoises, elle veille à la préservation du patrimoine social que représente l'eau.

Bien qu'« Eau secours ! » ne développe pas des projets spécifiques d'approvisionnement d'eau, elle reste très active dans son rôle d'éducation et de diffusion d'information. Ses divers porteurs d'eau<sup>44</sup> et ses professionnels, qu'ils soient considérés en qualité d'invités ou d'organiseurs, participent activement à des conférences, des tables rondes et des colloques où ils exposent clairement leur position par rapport à l'eau : la reconnaissance de l'eau comme un droit fondamental, la gestion publique de l'eau, la non-privatisation de cette ressource, la désapprobation du pillage des eaux souterraines, la souveraineté des peuples sur leurs eaux, l'opposition à l'utilisation de l'eau comme marchandise, le refus de l'exportation d'eau en vrac et la promotion de solutions alternatives efficaces.

Malgré les énormes efforts déployés, l'indéniable éthique et la cohérence des agissements des ONG québécoises dans la problématique de l'eau, il ne faut pas oublier que l'ACDI continue à être un des principaux bailleurs de fonds de ces ONG ; leur autonomie s'en trouve donc réduite.

## **3.3. LA GESTION COMMUNAUTAIRE DE L'EAU AU PÉROU**

### 3.3.1. Généralités<sup>45</sup>

La gestion communautaire péruvienne moderne est originaire de la montagne, puisque cette population devait s'organiser pour survivre en raison de la pauvreté, la difficulté géographique et l'abandon de l'État. Avec l'avènement de l'exode rural vers la côte, cette tradition communautaire a subsisté et a donné naissance à la gestion communautaire périurbaine.

À la montagne, la communauté paysanne demeure encore la principale forme d'organisation. La

---

<sup>43</sup> Site de la coalition « Eau secours ». <http://www.eausecours.org/grand%20public/1aouverturepublic.htm> (page consultée le 24 octobre 2006).

<sup>44</sup> Ce sont des citoyens qui ont accepté de mettre leur intelligence et leur notoriété au service de l'eau. Il faut préciser qu'en Eau Secours il y a un large éventail de participants comme des syndicats, des groupes écologistes, des groupes communautaires, des fédérations récréotouristiques, des communautés religieuses, etc.

<sup>45</sup> Entretien avec M. Pablo FLORES, Directeur de l'ONG péruvienne « Instituto Tierra y Mar ». *L'historique de la gestion communautaire au Pérou*. Entrevue faite le 3 septembre 2006.

communauté est considérée comme une personne juridique qui regroupe les familles qui partagent des modèles sociaux, culturels et économiques et sont propriétaires des terres, du bétail et des ressources naturelles, tous gérés de manière collective ou individuelle. Aujourd'hui, environ 5 000 communautés avec leurs organisations respectives (dont les JASS), gèrent le secteur de l'eau et l'assainissement rural.

En général, la gestion communautaire de l'eau au Pérou pourrait être considérée comme un mélange originel qui alterne entre le formel et l'informel, i.e. une hybridation des modèles venus de l'extérieur avec des modèles typiquement traditionnels, qui réunis, essaient de répondre aux vrais besoins de la population des moins nantis du Pérou. Par exemple, dans une communauté rurale, la répartition de l'eau se fait en fonction des types de cultures, des zones et de la quantité d'eau disponible, cette formalité étant officiellement approuvée par le ministère de l'Agriculture. Cependant, la répartition de l'eau se fait aussi en fonction de l'accomplissement des tâches communautaires : « *si no trabajas, no tienes agua* » (si tu ne travailles pas, tu n'as pas l'eau), ce côté traditionnel étant basé sur les rapports entre voisins.

La gestion communautaire péruvienne de l'eau est une tradition qui se maintient comme une alternative pour pallier l'absence ou l'inefficacité du gouvernement. Le Pérou étant un pays d'une grande diversité culturelle, il présente de nombreux défis pour l'instauration d'une gestion communautaire organisée et coordonnée puisque, comme on le rappelle, chaque gestion communautaire est différente, chacune possédant sa propre dynamique et sa propre culture.

### 3.3.2. Initiatives

Étant donné qu'au Pérou les besoins au niveau périurbain, rural et urbain sont tellement différents, l'approche des initiatives va varier en fonction de la localisation. Par exemple, pour répondre aux besoins du plan périurbain émerge la *Gestión compartida de los servicios* (GCS) (Gestion partagée des services) qui se base sur la coordination des acteurs publics et privés, locaux et internationaux pour l'implémentation intégrale des systèmes d'eau et/ou assainissement. La gestion communautaire s'insère très bien dans la GCS, tant pour l'économie des coûts de main d'œuvre que pour la durabilité du projet. La communauté est impliquée dès la conception du projet jusqu'à sa phase finale, en recevant en même temps de la formation qualifiée pour l'opération et le maintien du service. Malheureusement, la GCS n'est pas encore bien réglementée et reste confuse dans l'adoption des fonctions des acteurs concernés. Actuellement, à Lima, il existe 11 systèmes de GCS en fonctionnement, mis en marche par SEDAPAL ou par des ONG (APDES et CESAL)<sup>46</sup>.

La plus récente initiative dans le contexte de la gestion communautaire rurale de l'eau au Pérou est le programme PRONASAR. Ce programme du gouvernement péruvien orienté vers le milieu

---

<sup>46</sup> CONZA, Alejandro. *Op.cit.*



rural<sup>47</sup>, d'un coût de 80 millions de dollars, dont 50 millions proviennent d'un prêt de la BM, 5 millions de la coopération canadienne et dont le restant est assumé par le gouvernement péruvien; répond à une approche de « bas vers le haut » basée sur le modèle financier à 3 acteurs : État-municipalité-communauté, dont la majeure partie du subside vient de l'État, le restant devant être fourni obligatoirement par les deux autres acteurs. Dans ce contexte, c'est la communauté qui, consciente de la nécessité, demande la collaboration des autres acteurs pour la combler, comme le gouvernement central, le gouvernement local et/ou une ONG. La communauté et la municipalité choisissent ensemble la technologie à appliquer.

Le PRONASAR propose des critères d'éligibilité pour les communautés : qu'il existe un système d'organisation communautaire solide, qu'aucune institution financière ne finance le futur projet, que la politique financière du PRONASAR soit acceptée et que la communauté gère, opère et maintienne le système ainsi que les paiements de services. Le PRONASAR loin d'être parfait, présente encore des vides légaux, des problèmes de financement et des réticences de la part de quelques acteurs du secteur de l'eau. Cependant il compte déjà plusieurs aspects positifs : l'importance donnée à la gestion communautaire, la promotion de la cohésion des parties concernées (État-municipalité-communauté), la quête d'une synergie et la promotion de la participation des organismes privés (ONG, entreprises), etc.<sup>48</sup>.

### 3.3.3. Problèmes et défis<sup>49</sup>

Malgré les avancées, on peut observer que la gestion communautaire de l'eau au Pérou se révèle encore problématique. Tous les acteurs concernés par ce type de gestion doivent affronter une série de problèmes et de défis, dont voici les principaux :

a) *De la part des JASS :*

- la culture du « non-paiement »;
- un taux élevé de retards dans le paiement des quotas;
- une grande instabilité du personnel;
- quelques JASS doivent faire face à des sentiments de méfiance venant de la communauté et/ou une faible représentativité (à cause de l'absence de transparence).

b) *De la part du gouvernement :*

- éliminer la réticence du gouvernement local face à la gestion communautaire et réduire son haut taux de retard dans le paiement des quotas<sup>50</sup>;

---

<sup>47</sup> Selon le VMCS, 14% des familles rurales appartiennent à une organisation communautaire. Sur la côte, cette population est groupée dans des villages, des *centros poblados* ou des petites localités, tandis que dans l'Amazonie, la population est réunie en communautés de colons, de métisses ou les d'indigènes.

<sup>48</sup> CALDERÓN, Julio. *Op.cit.*

<sup>49</sup> *Idem.*

<sup>50</sup> CONZA, Alejandro. *Op.cit.*

- prendre en compte que la bureaucratie décourage les initiatives de légalisation de l'organisation communautaire;
- parmi les défis à relever pour le gouvernement central péruvien, on peut nommer : un portrait légal et institutionnel cohérent (surtout des petites localités, zones périurbaines et zones rurales); le renforcement des capacités de gestion; un effet multiplicateur des expériences et la reconnaissance de la grande diversité culturelle péruvienne<sup>51</sup>.

#### **4. LES ONG QUÉBÉCOISES ET LA GESTION COMMUNAUTAIRE DE L'EAU AU PÉROU-L'EXPÉRIENCE**

---

Dans le but de surmonter la crise de l'eau au Pérou et surtout d'appuyer les efforts de développement des péruviens les moins nantis, quelques ONG du Québec participent à des projets de gestion communautaire d'approvisionnement d'eau. Cependant, disons qu'il y a peu d'ONG québécoises qui coordonnent particulièrement des projets d'approvisionnement d'eau potable, d'où l'idée de partager l'expérience de « Les ailes de l'espérance », ONG qui ne dispose pas d'une grande disponibilité de ressources financières, non seulement pour sa longue expérience en projets spécifiques de gestion communautaire d'approvisionnement d'eau au Pérou, mais aussi par son approche holistique, innovatrice et humaine.

##### **4.1. L'EXPÉRIENCE DE L'ONG « LES AILES DE L'ESPÉRANCE »**

###### **4.1.1. Généralités:**

En 1969, un groupe de Québécois fonde « Les ailes de l'espérance », une organisation aérienne d'aide humanitaire opérant au Pérou. Cette organisation, en partenariat avec la congrégation des sœurs hospitalières de Saint-Joseph, effectuait des vols d'évacuation hospitalière dans l'Amazonie péruvienne et distribuait des vivres et des médicaments aux communautés indigènes. Après un long parcours, « Les ailes de l'espérance » concentrent actuellement ses activités dans les projets d'approvisionnement d'eau au Pérou et a comme mission « *d'encourager les personnes qui le désirent à appuyer les initiatives et les efforts de développement des populations défavorisées en Amérique latine* ». Pour réaliser cette mission, « Les ailes de l'espérance » travaillent en partenariat avec des missionnaires et autres responsables de communautés présents au Pérou<sup>52</sup>.

Au Canada, depuis le début des années 90, « Les ailes de l'espérance » (LAE) travaillent en partenariat avec le Club 2/3 et Oxfam-Québec afin d'obtenir de l'ACDI les ressources financières pour la mise en marche des projets d'eau. LAE seraient le bras exécutif de ce partenariat, le Club 2/3 serait l'entité de soutien administratif face à l'ACDI et cette dernière serait le principal

---

<sup>51</sup> CALDERÓN, Julio. *Op.cit.*

<sup>52</sup> Site officiel de l'ONG « Les ailes de l'espérance ». [www.ailesdelesperance.org](http://www.ailesdelesperance.org) (page consultée le 20 septembre 2006).

bailleur de fonds. Dans ce contexte, l'ACDI applique la politique de « deux à un », c'est-à-dire pour un dollar apporté par LAE-Club 2/3, l'ACDI verse le double. Ainsi, les projets appuyés par LAE n'ont pas atteint, jusqu'à maintenant, le maximum d'environ 600 000 \$ puisque, comme mentionné précédemment, cette ONG travaille à petite échelle et gère des budgets limités<sup>53</sup>.

Les fonds financiers autonomes de LAE proviennent de donations d'associations caritatives du Québec à travers de multiples programmes comme : les dons directs, la rente viagère, le don testamentaire, le certificat de dépôt, l'assurance vie et les fonds de dotation. De plus, LAE reçoivent des donations de nombreuses fondations du Québec.

#### 4.1.2. L'approche<sup>54</sup> :

LAE développent ce type de projets seulement au Pérou. L'ONG considère que la satisfaction du besoin d'eau potable de la population moins nantie du Pérou est une question primordiale sous tous ses aspects; puisque cette carence augmente les problèmes de santé, surtout chez les enfants, et réduit la qualité des productions agricoles qui sont, la plupart de temps, la principale source de subsistance des communautés.

M. Franche considère que le rôle des ONG au Pérou est d'une importance majeure, puisqu'elles ont contribué à changer le point de vue du gouvernement central par rapport à l'importance des projets de « bas vers le haut » ainsi qu'à la prise de conscience de la problématique de l'environnement, où il louange le bon travail du ministère de l'Énergie et des Mines du Pérou. M. Franche considère que le rôle des ONG canadiennes, et principalement de LAE, est celui du catalyseur, en ayant comme atouts principaux la coordination et surtout l'efficacité. Le but de catalyseur est d'appuyer les initiatives émergées de la même communauté. Il dit : « *Pour moi, il n'y a pas une autre façon de faire les choses* ». L'unique différence qu'il note dans la sphère des ONG serait le budget.

Quand on parle de la gestion communautaire péruvienne, M. Franche considère qu'elle est l'action de développement la plus importante pour le Pérou. Pour lui, la gestion très ancienne de la communautaire péruvienne, a été la force du pays et continue à l'être. Il dit ceci : « *Je crois qu'elle est la solution pour les problèmes du Pérou. La gestion communautaire doit être récupérée, valorisée* ». Cependant, il nous fait observer que, pour qu'elle soit efficace et incite à d'autres initiatives de développement, il faut une communauté motivée, notamment chez les femmes.

---

<sup>53</sup> Au Pérou, LAE compte avec sa filière « *Esperanza, agua y vida* » (Espérance, eau et vie), association partenaire créée en 2004 qui est en charge de la Direction technique de tous les projets d'approvisionnement d'eau potable. Cette association agit sous la direction de l'ingénieure sanitaire péruvienne Mercedes Torres, bras droit du Directeur de LAE.

<sup>54</sup> Entretien avec M. André Franche, Directeur de l'ONG « Les Ailes de l'espérance ». Les pratiques de « Les ailes de l'espérance » au Pérou. Entrevue faite le 27 septembre 2006.

L'égalité des sexes est primordiale pour LAE. M. Franche, un fier défenseur de la participation des femmes comme dirigeantes communautaires, reconnaît que cet aspect est une des principales clés du succès des projets de gestion communautaire, spécialement celle de l'eau. M. Franche nous raconte que la réussite des projets entrepris par LAE est due à l'étroite participation des femmes dans les JASS. Dans le cas contraire, sans la participation des femmes, le projet serait devenu conflictuel. Pour cette raison, une des exigences actuelles de LAE pour l'acceptation d'un projet d'eau, est que la tierce partie du Comité d'eau de la communauté soit composée de femmes.

Un autre aspect important pour LAE est l'agissement des trois acteurs : La communauté, le gouvernement local (surtout le maire) et l'ONG (dans ce cas-là, LAE); considérant que ces deux derniers assument le rôle de soutien pour le premier. Le but de ce partenariat - et une des principales préoccupations pour LAE - est que la communauté assume le projet comme le sien, i.e. qu'elle perçoive l'ONG et le gouvernement local comme un appui à son propre développement. Pour la réussite d'un projet communautaire, M. Franche considère les facteurs primordiaux suivants :

- Le projet doit être une initiative de la communauté
- Le sens d'appropriation du projet, tant physiquement que spirituellement
- La participation active des femmes
- La participation du gouvernement local, pour que la communauté le sente proche d'elle

#### 4.1.3. La procédure

- a) ***La sélection et le début du projet*** : LAE ont décidé d'agir principalement en deux zones distinctes du Pérou : le Département d'Ayacucho (dans la montagne péruvienne) et la Province de Barranca (au nord du Département de Lima), zones de population très pauvre avec des moyens de subsistance très réduits. L'identification des zones de projets est faite par des bénévoles canadiens et par des collaborateurs péruviens qui prennent les décisions en fonction de l'évaluation de l'engagement des bénéficiaires futurs et des analyses (les études de faisabilité) de la Directrice technique. Une autre manière de se faire connaître est le « bouche-à-oreille », i.e. des dirigeants communautaires qui ont entendu parler des projets de l'ONG dans des zones voisines, vont les chercher pour présenter leur projet d'approvisionnement d'eau, au moment où les représentants de LAE sont présents au Pérou, bien entendu. Les projets élaborés sont soumis à l'approbation de LAE et du Club 2/3.

Les projets où LAE décident de s'impliquer suivent le modèle à 3 acteurs : La communauté, le gouvernement local et l'ONG. Le premier acteur (la communauté) participe avec le paiement du relevé topographique, la main d'œuvre non-qualifiée (laquelle est valorisée dans le budget du projet), l'achat des matériaux pour les connexions domiciliaires et le paiement des quotas (si c'est le cas) pour le maintien du système, i.e. LAE veulent ainsi assurer la contribution des bénéficiaires à la construction et la prise en charge des installations s'il n'y a pas de structure publique pour le faire.

Le deuxième acteur (le gouvernement local) fournit la machinerie pour la construction et/ou les matériaux agrégés dépendant des ressources disponibles. Et finalement, le troisième acteur (LAE) procurent la plupart des matériaux, la main d'œuvre qualifiée et la direction technique en plus des campagnes de motivation, de la formation qualifiée et de l'éducation environnementale. Tous les projets d'approvisionnement d'eau que LAE réalisent sont des projets d'eau potable avec une connexion domiciliaire et une participation active de la population dans toutes les phases dudit projet. L'ONG sait très bien que ces trois caractéristiques sont d'une importance vitale pour la durabilité d'un projet d'eau.

Dès qu'un projet est approuvé et que tous les acteurs partagent le même avis, on procède à la signature du contrat par lequel la communauté, le gouvernement local et LAE s'engagent à accomplir toutes les fonctions déjà assignées par consensus. Les représentants des organisations et tous les intégrants de la communauté signent ledit contrat. Il faut ajouter les exigences de LAE qui sont : la création d'une JASS ou d'une organisation formelle d'administration de l'eau; et que le tiers du comité d'eau soit composé de femmes. Concernant la première exigence, M. Franche nous dit que la plupart du temps, la communauté compte déjà avec une JASS ou un comité qui comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un fiscaliste et des membres. Par contre, la réalisation de la deuxième exigence demande des efforts pour être respectée par les hommes de la communauté, vu le machisme qui règne encore au Pérou.

L'ONG a gagné de l'expérience sur le terrain, et s'est rendue compte de l'importance de la conscientisation et de la motivation de la population. En ce sens, LAE prennent un recul avant le début des opérations, afin de mettre en marche des activités d'information, de conscientisation, de motivation et de consensus, lesquelles vont subsister durant toutes les phases du projet d'approvisionnement d'eau.

- b) **La mise en œuvre** : une fois que la signature du contrat est faite, la communauté paie environ 80 \$ (250 soles) à LAE pour l'élaboration du relevé topographique du projet<sup>55</sup>, qui sera attribué à l'aile technique de l'ONG. M. Franche soutient que dans un premier temps, la population de la communauté voit d'un mauvais œil cette disposition et il y a une réticence à payer pour le relevé topographique. Cependant, quand la communauté voit le travail sérieux de l'ONG, elle accepte de payer.

Une fois que le relevé topographique est complété, la direction technique procède à l'élaboration du tracé du système d'eau et informe la communauté afin d'obtenir son approbation. Dès que le tracé du système est approuvé et en fonction de la période de l'année<sup>56</sup>, la captation des sources d'eau commence. Ensuite la communauté (hommes et femmes) commence à creuser les fossés,

---

<sup>55</sup> Auparavant, c'était la communauté même qui devait présenter le relevé topographique, mais, la plupart de temps, ces relevés ne correspondaient pas à la réalité ou étaient mal faits. Voyant cela, LAE a opté pour que la communauté paie le relevé topographique, afin que ce soit l'ONG qui le fasse.

<sup>56</sup> Si le projet ne coïncide pas avec le temps de pluies ou des températures difficiles.

activité qui, la plupart de temps, se fait en terrain rocheux et dénivelé, exigeant d'énormes efforts physiques. Viennent ensuite les étapes de la construction du réservoir, des lignes d'adduction vers les maisons, des tuyauteries et quelquefois le système de pompage.

Bien avant le début des travaux de construction du système d'eau, l'ONG souligne ses dispositions par cette phrase « *quien no trabaja ni colabora, no tiene agua* » (pas de collaboration, pas de travail, donc, pas d'eau). Cette disposition claire se réfère aux travaux communautaires de construction du système et au paiement des quotas de maintien du service. La communauté organise les travaux communautaires (*faenas*) et le paiement des quotas en fonction de ses propres critères ; cependant LAE encouragent l'application et le respect des amendes pour le manquement aux compromis. M. Franche nous dit que c'est une question de justice.

Finalement, c'est l'étape de la connexion domiciliaire - moment d'extrême réjouissance pour la communauté - dans laquelle, la participation de la communauté est très active. Il faut rappeler que chaque usager de la communauté paie ses propres outils et son matériel pour la connexion domiciliaire. La localisation de cette connexion est déterminée par toute la famille, surtout par la femme avec l'approbation de la direction technique. Comme on l'a noté, la main d'œuvre non-qualifiée fournie par la communauté est comptabilisée et valorisée dans le budget général du projet d'approvisionnement d'eau. Cet apport est évalué à environ 30 à 45 % des coûts totaux du projet. Cet aspect est bien apprécié par la communauté, puisqu'elle peut voir son apport quantifié et valorisé.

LAE préfèrent les projets d'approvisionnement d'eau par gravité à ceux par pompage, vu que les premiers sont moins chers et plus faciles à opérer par la JASS; ils n'ont donc pas besoin de quotas de maintien (si c'est le cas, il est minimal) et les JASS requièrent moins de formation qualifiée<sup>57</sup>. Ces conditions permettent à la communauté de faire des économies, lesquelles seront éventuellement utilisées pour se construire un système d'égout ou des autres projets de développement. M. Franche mentionne que lorsque LAE décident de collaborer à un projet de gestion communautaire d'approvisionnement d'eau, l'objectif logique est effectivement de fournir de l'eau à la communauté, mais aussi de voir une communauté plus forte et unifiée, une communauté plus digne qui a réalisé et valorisé ses capacités. Selon lui, quand une communauté rétablit sa dignité et valorise ses capacités de gestion autonome, d'autres initiatives de développement se manifestent sans tarder.

Quant à la participation du gouvernement local dans les projets d'approvisionnement d'eau, M. Franche nous dit qu'elle varie en fonction de ses ressources financières, de ses capacités techniques, mais surtout de sa volonté ou de sa stratégie politique. Il a constaté plusieurs fois que

---

<sup>57</sup> Il y a cependant des cas où l'utilisation du système de pompage est incontournable, impliquant une demande plus grande de formation qualifiée de la JASS et le paiement obligatoire des quotas pour assurer le maintien. La communauté détermine elle-même le montant et la fréquence des quotas ; généralement le coût mensuel varie entre 2 et 6 soles (0,7 et 1,7 \$).

la participation de la mairie est proportionnelle aux profits politiques que le maire peut obtenir. M. Franche cite des cas extrêmes comme le manquement total de compromis ou un dévouement intense au projet.

- c) **L'opération et le maintien** : Le paiement des quotas et le renforcement des capacités de la JASS vont dépendre du degré de technologie employée dans le système d'eau. LAE ont comme politique le versement obligatoire des quotas mensuels de maintien et le respect du compromis des travaux communautaires. Question de justice, cette ONG exhorte aux pénalités (pas d'eau) le manquement aux exigences. Cependant, il est simple de s'amender : si l'utilisateur accomplit son travail dans la communauté et/ou s'actualise dans le paiement des quotas, il peut accéder au service d'eau.

Une fois que la phase de construction du projet est terminée et que la JASS a bien reçu la formation qualifiée, le projet est inauguré et LAE donnent les écritures de la construction (titre de propriété) à la communauté ainsi que le relevé topographique. Tous les membres de la communauté signent les écritures. Cette action, d'un symbolisme important pour la communauté, démontre écrit à l'appui, que le projet appartient exclusivement à la communauté. Ensuite, la JASS prend en charge l'opération, le monitorat, le maintien et la gestion complète du système d'eau. Parfois, dépendant du niveau de formation qualifiée de la JASS, l'opération du système est prise en charge par celle-ci avant la culmination du projet.

Il faut remarquer que dès le début du projet, un(e) psychologue ou un(e) travailleur(e) social(e) se rend sur place pour faire une enquête psychosociale dans le but de renforcer l'amour-propre de la communauté, aspect qui a beaucoup d'importance pour LAE. Citons ces mots de M. Franche : « *quand il y a des gens abandonnés depuis des siècles, leur amour-propre est près du sol* ».

- d) **Le contrôle** : LAE attachent beaucoup d'importance à la transparence de la gestion et cet aspect est transmis à la JASS pendant le procès de la formation qualifiée. L'ONG exige que les JASS donnent des rapports aux usagers, elle fixe elle-même la fréquence de présentation de ces rapports.

Tous les projets sont évalués une fois par année par l'équipe de LAE. Ces vérifications annuelles répondent aux sollicitations des communautés et/ou à un suivi de contrôle de la part de l'ACDI. LAE laissent clairement entendre aux communautés que ces vérifications ne sont pas des fiscalisations à leurs gestions mais plutôt une manière de soutien. Dans l'éventualité, où un projet ne marcherait pas très bien malgré le renforcement des capacités et le suivi, LAE donnent des suggestions et des conseils pour l'amélioration de la gestion. Elle est bien consciente qu'elle ne peut pas faire plus, puisque le projet appartient entièrement à la communauté, et c'est elle qui va décider de la manière de faire face aux problèmes de gestion.

Jusqu'à présent, tous les projets que LAE a appuyés continuent à fonctionner. M. Franche attribue ce succès au fait que cette ONG insiste sur la participation de la communauté sous tous les aspects et toutes les phases du projet ; actions qui ont comme conséquence une population qui assume son appartenance aux projets. Ces résultats ont été constatés par l'ACDI en 2005, où l'Agence affirme que « *tous les systèmes visités semblent fonctionner adéquatement du point de vue technique à la grande satisfaction des usagers* »<sup>58</sup>.

**Tableau 3 :** Projets d'eau potable appuyés par Club 2/3-Les Ailes de l'Espérance au Pérou (2001-2004).

Localité	Année	Département	Province	Milieu	Population
Pucara*	2000	Ayacucho	Huamanga	Rural	360
Tankayllo	2001	Ayacucho	Huamanga	Rural	210
Huatatas	2001	Ayacucho	Huamanga	Rural	245
La Picota-Los Pinos-	2001	Ayacucho	Huamanga	Urbain	1280
Wari Phase I	2002	Ayacucho	Huamanga	Urbain	-
Los Olivos	2002	Ayacucho	Vilcashumán	Rural	1940
Saurama**	2003	Ayacucho	n	Urbain	-
La Picota-Los Pinos-	2001	Lima	Huamanga	Rural	550
Wari Phase II	2004	Lima	Barranca	Rural	840
Santa Elena	2002	Lima	Barranca	Urbain	nd
Santo Domingo	2002	Lima	Chosica	Urbain	1500
California	2003	Loreto	Chosica	Rural	1900
Santa Eulalia			Iquitos		
Yanashi					

Source : Rapport d'évaluation de l'ACDI, 2005.

\* Il s'agit d'un même projet desservant 3 communautés rurales voisines Pucara-Tankayllo-Huatatas.

\*\* Projet couvrant 4 villages : Saurama, San Isidro de Muchapat, Santa Rosa de Huaracasca et Pramadera.

#### 4.1.4. Effets et impacts des projets

Suite à l'évaluation des programmes outre-mer que l'ACDI a fait du Club 2/3-LAE en 2005, cette Agence a constaté les faits suivants :

- une augmentation dans la qualité de vie de la population bénéficiaire;
- les femmes n'ont plus la tâche pénible de la corvée de l'eau;
- à Pucara-Tankayllo-Huatatas (Ayacucho) :

Les familles utilisent les eaux domestiques usées pour faire des jardins qui subviennent aux besoins de leur consommation domestique, ce qui a notamment amélioré l'alimentation des familles.

À Huatatas, plusieurs familles font de la culture de légumes, des fruits et des fleurs. Ces dernières sont vendues dans le marché d'Ayacucho ou au cimetière, ce qui signifie des revenus supplémentaires pour les femmes.

<sup>58</sup> LATRAVERSE, Simon. *Rapport final d'évaluation des programmes outre-mer et d'engagement du public au Canada*. ACDI. Février 2005.



De plus, l'arrivée de l'eau a eu comme conséquence le retour de plusieurs exilés du village qui voient de meilleures possibilités de croissance;

- le renforcement des capacités d'organisation et de développement de la communauté;
- comme effets négatifs, on peut mentionner que l'approvisionnement d'eau dans les zones périurbaines d'Ayacucho a entraîné une consommation majeure d'eau et conséquemment un volume majeur d'eaux usées a été rejeté à la rue, puisqu'il n'y a pas de système d'égout. Cette situation a entraîné la mise en œuvre de systèmes d'égout dans les zones plus problématiques.

#### 4.1.5. Principaux problèmes et défis :

- la culture de non-paiement : M. Franche nous dit que les gens des communautés péruviennes croient à tort que le service d'eau doit être gratuit ou pire encore que la communauté doit recevoir de l'argent pour la construction de son système<sup>59</sup>;
- l'incapacité des JASS à exiger le paiement et à appliquer le recouvrement des amendes : la plupart de temps, la JASS est incapable de procéder à la coupure du service. Cette incapacité est surtout due aux rapports sociaux car, la plupart de temps, les personnes redevables sont de voisins, des amis ou la même famille;
- les jeux de pouvoir : un autre défi, ce sont les jeux de pouvoir politiques, surtout ceux du gouvernement local. M. Franche affirme que pendant les projets d'approvisionnement d'eau, on observe souvent que des maires tentent de manipuler les JASS ou essaient d'en tirer des profits économiques et/ou politiques;
- le sentiment de fatalisme et le négativisme : selon M. Franche, « *les personnes pensent qu'il est impossible de changer les choses, de changer leur destin* ». Ces sentiments, issus de la souffrance intense et de l'abandon de tous les pouvoirs étatiques, seraient enracinés dans les communautés. Le défi consiste à leur prouver qu'ils peuvent utiliser leurs forces pour améliorer leurs conditions de vie;
- le sentiment de méfiance : ce sentiment est présent dans la communauté à travers toutes les phases du projet et persiste longtemps après. C'est pour cela que LAE se préoccupent de la transparence et de la conscientisation des gens de la communauté Cette méfiance est le résultat d'une série d'événements, tant anciens qu'actuels. À plusieurs reprises ni le gouvernement central, ni le gouvernement local n'accomplissent leur entente de participation dans le projet là où l'ONG représente des intérêts externes;
- changer la pensée du gouvernement local : pour M. Franche, il est très important que la municipalité devienne un partenaire de la communauté et non son ennemi. Cette attitude modifierait la façon de penser et d'agir de la mairie

En résumé, on peut dire que les projets de gestion communautaire d'approvisionnement d'eau que LAE ont aidé à mettre en marche au Pérou sont un succès. Ce succès significatif serait le produit de l'application de plusieurs éléments qui assurent la durabilité d'un projet d'approvisionnement d'eau

---

<sup>59</sup> M. Franche affirme qu'un des principaux incitateurs de cette pensée, est FONCODES. Ce programme gouvernemental du temps de Fujimori qui subventionnait tous les systèmes d'eau, payait les gens pour la construction de ce système était d'une complète inefficacité.

avec la gestion communautaire : une technologie simple et bon marché, le consensus, la participation des usagers à la réalisation des projets, le renforcement des comités d'eau, l'égalité des sexes, etc. Ces éléments répondent à une approche de « bas vers le haut » que LAE ont réussi à appliquer. Malgré les limitations et les problèmes, LAE accomplissent empiriquement une bonne partie des aspects-clés qui correspondent à une bonne gestion communautaire. Cela résulte en une amélioration de la qualité de vie des usagers et d'autres initiatives de développement des communautés concernées.

## CONCLUSION

---

Selon les idées que l'on vient de mettre en place il est clair que le monde entier se dirige vers une catastrophe environnementale et une subséquente carence d'eau. Cependant, la crise actuelle répondrait plutôt à une mauvaise gestion des gouvernements et aux décisions politiques et économiques prises dans les hautes sphères du pouvoir international (FMI, BM, OMC, entreprises multinationales, pays du Nord). Cette sphère de pouvoir exerce le contrôle de tout ce qui se réfère la régulation des politiques et des lois du marché de l'eau et, en suivant les principes de la mondialisation libérale, elle voit cette précieuse ressource comme une simple marchandise.

Il est vrai qu'il existe des nombreuses initiatives de la part de cette sphère de pouvoir qui visent à résoudre la problématique de l'eau. Cependant, ces initiatives sont seulement palliatives et elles correspondent au modèle de l'aide humanitaire qui ne remettent pas en question la vraie structure du pouvoir, puisqu'elle provient de ces mêmes OI, multinationales et des pays du Nord. C'est pour cela que malgré des objectifs tracés pour éradiquer la pauvreté et améliorer les conditions de vie des êtres humains pauvres de la planète (comme l'accès à l'eau potable), l'écart entre riches et pauvres continue à s'accroître.

Précisément pour contrecarrer ce courant qui impose la mondialisation libérale, on voit émerger un mouvement citoyen fort qui propose de nouvelles formules économiques pour former une « mondialisation équitable ». Ainsi, on voit comment les nouveaux réseaux sociaux internationaux représentent des engrenages bien constitués qui ont donné origine, entre autres choses, à une plateforme gigantesque comme les Forums sociaux mondiaux. Dans ces Forums, les populations éveillées face au manque de conscience sociale de la mondialisation libérale, revendiquent, entre autres choses, la reconnaissance du droit à l'eau comme un droit inaliénable pour l'être humain. Bien que la problématique de l'eau ait commencé à se faire sentir à l'échelle locale, surtout dans les localités du Sud, elle s'est transformée assez vite dans une affaire de caractère international. L'inclusion de la question eau - dont la gestion communautaire - lors des entretiens des Forums sociaux mondiaux ne fait que confirmer le caractère global de cette problématique.

La gestion communautaire de l'eau peut parfaitement bien répondre aux problèmes locaux, précisément parce qu'elle est une initiative qui part des communautés locales et qui encourage la prise en main de ses ressources naturelles ainsi que le renforcement des capacités. Mais elle est aussi capable d'essayer de résoudre les problèmes globaux de l'eau, puisqu'elle favorise la formation de synergies, du consensus et des réseaux, tant au niveau politique qu'économique et tant au public qu'au privé. Donc, ce type de gestion peut se transformer dans une solution viable qui peut aider à pallier la carence d'eau dont le monde entier souffre.

À l'intérieur de toute cette mouvance, se trouvent des ONG du Nord à tendance réformiste (justice sociale), qui jouissent d'une grande capacité à canaliser la pression des populations défavorisées pour influencer les décisions en haut lieu, à l'échelle internationale. Ces ONG ont sérieusement adopté la cause de l'eau et ont réussi à prouver que les initiatives locales, la participation de la femme et la gestion communautaire de l'eau, seraient des outils primordiaux pour assurer à la population moins nantie de la planète, un accès responsable et juste à l'eau. Cependant, il faut prendre bien en compte que, malgré les bonnes intentions de quelques ONG, elles sont toujours dépendantes financièrement des agences publiques de coopération internationale de leurs pays respectifs. Donc, elles ne possèdent ni une grande autonomie ni un pouvoir de décision complet.

Le Pérou est récipiendaire de la collaboration de quelques-unes de ces ONG du Nord dans le domaine de l'eau potable, dont les ONG québécoises. Elles ont adopté une approche de développement de « bas vers le haut » et, en ce qui nous concerne, elles jouent à la fois un rôle de catalyseur et de supporteur des initiatives dans les communautés péruviennes, en se caractérisant par leur efficacité. Le point distinctif des ONG québécoises est qu'elles entreprennent parallèlement des projets d'approvisionnement d'eau avec gestion communautaire, tout en cherchant à sensibiliser et conscientiser le public québécois à la problématique de l'eau au niveau mondial. De plus, malgré leur dépendance financière avec l'ACDI, les ONG québécoises sont assez autonomes pour entreprendre des projets d'approvisionnement d'eau en se caractérisant par un appui complet à la gestion communautaire et au renforcement des JASS.

Selon l'expérience des ONG québécoises au Pérou, de son côté la gestion communautaire péruvienne se révèle difficile mais effective. Difficile, parce qu'elle répond à des facteurs *sui generis* aux communautés, elle est ancrée dans l'origine même de la culture. Effective, parce qu'elle est parfois, l'unique voie par laquelle une communauté péruvienne – grâce à son excellente organisation - peut accéder à l'eau potable. Cependant, la gestion communautaire péruvienne de l'eau doit affronter de nombreux problèmes qui risquent d'amoindrir son effectivité comme : la mutation du contexte d'origine (de la campagne à la zone périurbaine/petites localités), ou les problèmes de gestion à long terme des JASS, et, à l'occasion, une faible motivation ainsi que l'amour-propre de la communauté qui persiste à voir les étrangers comme des dieux, ou encore le manque d'appui du gouvernement péruvien.

Malheureusement, l'appui des ONG québécoises et les initiatives tant techniques que politiques dans le secteur de l'eau au Pérou, ne seraient pas suffisants pour écarter la crise de l'eau dans ce pays, ni pour accorder à la gestion communautaire toute son importance. La résolution de ces aspects demanderait une confluence de facteurs qui, jusqu'à présent, n'ont pas été atteints au Pérou. À notre avis, un travail de positionnement serait nécessaire ainsi qu'une opération de promotion et d'éducation en gestion communautaire de l'eau au Pérou, pour que les gens qui font partie d'organisations communautaires, les fonctionnaires du gouvernement, les entreprises, les ONG étrangères et nationales et le public en général, prennent conscience de l'importance du sujet. Ainsi, on pourrait réduire les mauvaises pratiques qui nuisent à une bonne gestion communautaire au Pérou.

Généralement parlant, on pourrait dire que, malgré d'énormes difficultés, le travail des ONG québécoises et de la gestion communautaire au Pérou est très positif. D'un côté, par le rôle d'éducation, de support, de catalyseur et de contrôle, ces ONG rendent des comptes, non seulement aux communautés péruviennes et au gouvernement du Pérou, mais aussi au gouvernement et au public canadien; d'un autre côté, par le rôle de déclencheur des initiatives de développement, de renforcement de capacités et de l'amour-propre de la population vis-à-vis la gestion communautaire. Dans ces circonstances, on espère que les aspects positifs des acteurs concernés par un projet de gestion communautaire d'approvisionnement d'eau au Pérou se maintiennent, et que les aspects négatifs soient rapidement améliorés. C'est-à-dire, qu'on demande la modification de quelques tendances et/ou le renforcement d'autres. Ainsi donc, l'accès à l'eau pour la population défavorisée du Pérou sera assuré et ce pays pourrait passer aux autres étapes de développement et ainsi envisager un développement durable des services d'eau.

## BIBLIOGRAPHIE

---

BARLOW, Maude et Tony CLARKE. *L'or bleu*. Éditions Boréal. 2002. 390 pg.

KARNS P. Margaret et Karen A. MINGST. *International organizations*. Lynne Rienner publishers. 2004. 602 pg.

MILLER, Duncan. *La participation de la population aux systèmes d'approvisionnement d'eau en milieu rural*. Centre de développement de l'OCDE. 1980. 175 pg.

PETRELLA, Ricardo. *Le manifeste de l'eau*. Éditions Labor. 1998. 150 pg.

### Revues :

Revue AGUA N° 21. Mars 2006. 46 pg.

### Articles :

CONZA, Alejandro. Gestión compartida de los servicios (GCS) de agua y alcantarillado en Lima.

ORDOÑEZ, Juan Julio et Héctor VERA. La crisis del agua.

### Cahiers :

BASTIDAS, Sandra et Mariela GARCIA. *La gestión comunitaria en proyectos de abastecimiento de agua y saneamiento como base de sostenibilidad y de construcción de tejido social*. CINARA-Universidad del Valle. 11 pg.

BODERO, Maria Elena. *Los servicios de saneamiento del Perú*. ACIDI-Sum Canada. 2003. 29 pg.

FAVREAU, Louis. *Coopération Nord/Sud : Un monde sans pauvreté en 2015, est-ce possible?*. CRDC. Mars 2006. 28 pg.

FAVREAU, Louis. *Économie sociale, coopération internationale et développement des sociétés du Sud*. CRDC. Octobre 2000. 35 pg.

GÓMEZ, Cecilia. *La participación como fundamento de la gestión comunitaria de servicios públicos*. CINARA-Universidad del Valle. 10 pg.

GÓMEZ, Cecilia et collab. *La gestión comunitaria como una alternativa en la prestación de servicios de abastecimiento de agua y saneamiento*. CINARA-Universidad del Valle. 12 pg.

LATRAVERSE, Simon. *Rapport final d'évaluation des programmes outremer et d'engagement du public au Canada*. Février 2005.

PAS. *Tecnologías alternativas para la provisión de servicios de agua y saneamiento en pequeñas localidades*. *Memoria del Simposio Intenacional*. Décembre 2004. 57 pg.

VARGAS, Silena. *Estudio de caso de l'AMAC del municipio de Dosquebradas, Risaralda, Colombia*. CINARA-Universidad del Valle. Novembre 2001. 18 pg.

Sites web :

- Site web officiel de l'UNESCO :  
[http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=29009&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=29009&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Articles :

*Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau.*  
[http://www.unesco.org/water/wwap/targets/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/targets/index_fr.shtml)

*22 mars- Journée mondiale de l'eau 2006.*  
[http://www.unesco.org/water/water\\_celebrations/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/water_celebrations/index_fr.shtml)

*L'eau : une responsabilité partagée. Deuxième rapport mondial.* UN-Water WWAP 2006.  
[http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr2/table\\_contents\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr2/table_contents_fr.shtml)

- Site web officiel de l'ONU  
<http://www.un.org/french/>

*Action 21-chapitre 18.* UN Departement of Economic and Social Affairs-Division for sustainable development. [www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm)

- Site web du CRDI.  
[http://www.idrc.ca/fr/ev-1-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-1-201-1-DO_TOPIC.html)

BROOKS, David. *L'eau – gérer localement.* Dossiers du CRDI. [http://www.idrc.ca/fr/ev-34502-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-34502-201-1-DO_TOPIC.html)

- Site web de l'ITDG – section Pérou.  
[www.itdg.org.pe](http://www.itdg.org.pe)

CALDERÓN, Julio. *Agua y saneamiento : El caso del Perú rural.* Octobre 2004. 62 pg.  
[www.itdg.org.pe/archivos/ energia/agua%20y%20saneamiento.pdf](http://www.itdg.org.pe/archivos/energia/agua%20y%20saneamiento.pdf)

- Site web de l'ONG « Les Ailes de l'Espérance ».  
[www.aylesdelesperance.org](http://www.aylesdelesperance.org)
- Site web de l'ONG Développement et Paix.  
[www.devp.org](http://www.devp.org)
- Site web de l'ONG Club 2/3.  
[www.2tiers.org](http://www.2tiers.org)
- Site web de l'ONG Oxfam-Québec.  
*Oxfam-Québec et le Club 2/3.*  
[http://www.oxfam.qc.ca/html/programmes\\_quebec/club.asp](http://www.oxfam.qc.ca/html/programmes_quebec/club.asp)
- Site de la coalition « Eau Secours ».  
<http://www.eausecours.org/grand%20public/1aouverturepublic.htm>

*Entretiens :*

Entretien avec M. Pablo FLORES, Directeur de l'ONG péruvienne « Instituto Tierra y Mar ». *L'historique de la gestion communautaire au Pérou*. Entrevue faite le 3 septembre 2006.

Entretien avec M. André FRANCHE, Directeur de l'ONG « Les Ailes de l'Espérance ». *L'agissement de « Les Ailes de l'Espérance » au Pérou*. Entrevue faite le 27 septembre 2006.